

Avis des sociétés

Informations Post AGO

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 Mai 2024, la société Tunisie Profilés Aluminium publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-Les Résolutions Adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023 et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023 tels qu'ils lui ont été présentés par le conseil d'administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2023.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion de l'exercice 2023.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 comme suit :

Affectation du résultat 2023

Bénéfice 2023	29 629 640,339
Montant réinvesti exonéré affecté au compte Réserve à Régime Spécial	-
Résultat disponible	29 629 640,339
Résultat reportés	69 228 751,874
Dont le montant de la prime d'émission devenue disponible affecté en report à nouveau suivant PV AGO du 03/06/2021 <i>(Distribuable en franchise de retenue à la source 360 000 DT)</i>	
Bénéfice distribuable	98 858 392,213
Prélèvement pour Fonds social	600 000,000
Dividende décidé (soit 0,400 DT par action) (*)	20 000 000,000
Report à nouveau <i>(dont 360 000 DT distribuable en franchise de retenue à la source)</i>	78 258 392,213

(*) La date de mise en paiement des dividendes est fixée au 20/06/2024.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances 2014 et de l'article 47 de la loi de finances 2018, une retenue à la source de 10% est opérée sur la distribution de dividendes.

Le reliquat du report à nouveau en franchise de la retenue à la source s'élève donc à 360 000,000 DT et sera inscrit au bilan de la société comme étant des fonds propres provenant des exercices antérieurs au 31/12/2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Quatre-vingt Mille (80.000) Dinars pour l'exercice 2023, et charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération brute des membres du comité permanent d'audit, au titre de l'exercice 2023, à Trente Mille (30.000) Dinars, et charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation décidée par le Conseil d'Administration du 31/07/2023, en qualité de nouvel administrateur, de Monsieur Ferid Ali BEN BRAHIM pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination décidée par l'assemblée élective des actionnaires minoritaires du 21/06/2023, de Monsieur Hedi ZERZERI en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10/03/2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration, après dépouillement des candidatures reçues, le conseil d'administration réuni le 13 Mai 2024, a retenu la candidature de Madame Emna KALLEL pour le poste d'administrateur indépendant.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la conformité des procédures appliquées par le conseil d'administration et décide de nommer Madame Emna KALLEL en

qualité d'administrateur indépendant pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale reconduit pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour l'autorisation de racheter et de revendre les propres actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier, et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 novembre 2000, et autorise expressément le Conseil d'Administration d'acheter et de revendre les actions propres de la société, et lui délègue, en conséquence, les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et en général accomplir toutes les formalités et les procédures nécessaires pour la bonne fin et la réussite de cette opération conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

II-Le bilan après affectation du résultat comptable

BILAN AU 31/12/2023 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Exprimé en dinar Tunisien)

Actifs	31/12/2023	31/12/2022
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	909 637	839 055
- Amortissements des immobilisations incorporelles	807 998	741 705
Immobilisations incorporelles nettes	101 639	97 350
Immobilisations corporelles	65 432 278	63 458 697
- Amortissements des immobilisations corporelles	47 901 521	45 591 439
Immobilisations corporelles nettes	17 530 757	17 867 258
Immobilisations financières	28 728 662	28 924 611
- Provisions	2 539 192	2 531 792
Immobilisations financières nettes	26 189 470	26 392 819
Total des actifs immobilisés	43 821 866	44 357 427
Total des actifs non courants	43 821 866	44 357 427
Actifs courants		
Stocks	64 555 001	75 446 606
- Provisions sur stocks		
Stocks nets	64 555 001	75 446 606
Clients et comptes rattachés	83 514 014	92 744 103
- Provisions sur comptes clients	12 620 580	11 429 498
Clients nets	70 893 434	81 314 605
Comptes de régularisations et autres actifs courants	19 701 034	20 982 589
- Provisions sur comptes d'actifs	395 347	395 347
Autres actifs courants nets	19 305 687	20 587 242
Placements et autres actifs financiers	70 558 710	51 824 895
Liquidités et équivalents de liquidités	5 650 191	4 786 727
Total des actifs courants	230 963 023	233 960 075
Total des actifs	274 784 889	278 317 502

BILAN AU 31/12/2023
APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Exprimé en dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres		
Capital social	50 000 000	50 000 000
Rachat actions propres		
Réserves	5 600 000	5 600 302
Autres capitaux propres (subvention d'investissement)	30 247	34 903
Résultats reportés	78 258 391	69 228 750
Réserve à régime spécial	12 248 100	12 248 100
Prime d'émission		
Autres réserves	5 738	5 738
Total des capitaux propres après affectation	146 142 476	137 117 793
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts et dettes assimilées	19 441 740	24 835 301
Provisions pour risques et charges	2 763 633	1 990 833
Autres passifs non courants	51 174	-
	22 256 547	26 826 134
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 952 881	22 288 456
Autres passifs courants	7 149 364	4 292 514
Dividendes à payer	20 000 000	17 500 000
Concours bancaires et autres passifs financiers	64 283 621	70 292 605
Total des passifs courants	106 385 866	114 373 575
Total des passifs	128 642 413	141 199 709
Total des capitaux propres et des passifs	274 784 889	278 317 502

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserves pour Fonds social	Résultats reportés	réserves à régime spécial	Subvention d'inves	Amortissements des subventions	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/23 avant affectation	50 000 000	5 000 000	-	69 228 751	12 248 100	3 601 959	(3 571 712)	5 738	29 629 640	166 142 476
Réserves Légales										-
Résultats Reportés				9 029 640					(9 029 640)	-
Réserves pour Fonds social			600 000						(600 000)	-
Dividendes distribués									(20 000 000)	(20 000 000)
réserves à régime spéciale										-
Réaffectation réserves à régime spéciale devenu disponible										-
Solde après affectation du résultat 2023	50 000 000	5 000 000	600 000	78 258 391	12 248 100	3 601 959	(3 571 712)	5 738	-	146 142 476

IV-Liste des membres du Conseil d'Administration

Administrateurs	Représentant	Qualité	Durée du mandat	Principales activités professionnelles	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
Mr. Yahia BAYAH	<u>Lui même</u>	* <u>Président du Conseil de la société. TPR</u>	2023-2024-2025	* Président Directeur Général de la Sté. CFI * Président Directeur Général de la Sté. INDINVEST SICAF * Président Directeur Général de la Sté. CETRAM * Président Directeur Général de la Sté. SPI MONTFLEURY * Président Directeur Général de la Sté. CFI SICAR * Président Directeur Général de la Sté. ALUFOND Président Directeur Général : TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR * Gérant : LAVAAL INTERNATIONAL TUNISIE-ALUCOLOR-CETRAM CO-SPEIA-STEP-TECSOL-TPR TRADE-TUNISIE ENERGIE ENVIRONNEMENT	* Président du Conseil des sociétés : SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE- TUNICAST * Administrateur des sociétés : - CFI -TPS - LLOYD ASSURANCE- STPC - - SEDAN - MAGASIN GENERAL PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR-MED INVEST COMPANY-SOTUVER-SICAM - PROCAN-SICAM- UNIFACTOR-LLOYD VIE-CFI SICAR-SPI MONTFLEURY

Administrateurs	Représentant	Qualité	Durée du mandat	Principales activités professionnelles	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
Mr. Tahar BAYAH	<u>Lui même</u>	Membre	2023-2024-2025	<p>*Président Directeur Général des sociétés : Centrale Magasin Général- l'Immobilière Magasin Général</p>	<p>* Président du Conseil des Sociétés. : SEDAN- PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR- Centrale Magasin Général- l'Immobilière Magasin Général- L'Aquaculture Tunisienne- SICAM AGRI</p> <p>* Administrateur des sociétés :</p> <p>MAGASIN GENERAL -MONTFLEURY - CETRAM -CFI - INDINVEST -SOTUVER-MED INVEST-CENTRALE MAGASIN GENERAL-LLOYD VIE</p> <p>CFI SICAR - SICAM - TPS - LLOYD ASSURANCE - SICAM AGRI-PROCAN -SEDAN- SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE- TUNICAST-TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR-SGI-ALUFOND-ECONOMIE DU NORD</p>
Mr. Taieb BAYAH	<u>Lui même</u>	Membre	2023-2024-2025	<p>* Président Directeur Général de la Sté. TPS</p>	<p>* Président du Conseil des sociétés : TPS -LLOYD ASSURANCE-ASSURANCE VIE</p> <p>* Administrateur des sociétés :</p> <p>MONTFLEURY - CETRAM - CFI - INDINVEST -CFI SICAR - SICAM - LLOYD ASSURANCE - STPC - TNT - SEDAN - LLOYD VIE</p> <p>MAGASINGENERAL - MED INVEST COMPAGNIE-PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR- SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE- UNIFACTOR TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR</p>

Administrateurs	Représentant	Qualité	Durée du mandat	Principales activités professionnelles	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
La Sté. LLOYD ASSURANCE	Mr. Taieb BAYAH	Membre	2023-2024-2025	<u>Objet social</u> : Assurance	Néant
La Sté. CFI	Mr. Tahar BAYAH	Membre	2023-2024-2025	Objet social : Toute activité de la prise de participation dans le capital de toute entreprise et la gestion de cette participation	Administrateur à SOTUVER et représentée par Mr ALI ISMAIL Administrateur à LLOYD Assurance et représentée par Mr ALI ISMAIL
Ferid Ali BEN BRAHIM	<u>Lui même</u>	Membre	2023-2024-2025	Consultant	Administrateur à AMEN BANK
Hedi ZERZERI	<u>Lui même</u>	Membre représentant les actionnaires minoritaires	2023-2024-2025	Directeur commercial à la société Les Grands Moulins de Tunis	Administrateur à la ste Hôtelière Port du Prince Administrateur à la STE Bitume SA Administrateur à la STE Union de Factoring Administrateur à ATD SICAR
Emna Kallel	<u>Lui même</u>	Membre indépendant	2024-2025	Fondatrice et Gérante de la société de conseil Coaching & Capital	-Administratrice indépendante et présidente du comité permanent d'audit d'Advans Tunisie, institution de microfinance (mandat en cours). -Administratrice de la société holding du groupe

					<p>Poulina, PGH et membre du comité permanent d'audit. PGH est cotée à la bourse de Tunis (mandat en cours) - - Administratrice de la société SPT Mohamed V, société non cotée (mandat en cours)</p>
--	--	--	--	--	--